

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESTATION DE MEDIATION DE COUPLE

Le présent document présente les conditions générales de vente pour les prestations de médiations de couple proposées par la société InterMed° (SIRET : 892 448 861 00013 RCS Versailles), représentée par Morgane CATOIRE, sise au 15, rue Pierre Chaulin 78150 Le Chesnay

Ci-après dénommé « l'entreprise ».

1. OBJET DE L'ACCOMPAGNEMENT

1.1. L'objet de ce contrat est d'accompagner le client dans sa relation de couple sous forme d'un processus complet de médiation dans le but de résoudre les différends concernant la vie commune et la relation.

1.2. Un « processus complet de médiation » se définit comme l'ensemble des séances individuelles et de couple proposé par le praticien.

Lors du premier entretien de couple, une liste des thèmes à aborder au cours du processus est dressée par le client avec le soutien du praticien.

Le processus de médiation est considéré achevé lorsque le client a épuisé les échanges et décisions à prendre sur les thèmes ainsi répertoriés, sans pouvoir dépasser 20h de travail.

2. LES MODALITES D'APPLICATION

La société InterMed° s'engage à mettre à disposition du client un praticien qualifié pour mener à bien le processus de médiation.

Cet accompagnement sera livré sous forme d'entretiens individuels et de couple par visio via Zoom ou équivalent.

3. DATE DE DEBUT ET DE FIN DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le contrat prend effet immédiatement à réception du premier paiement. Il se terminera après :

- 1 séance individuelle de 2h par partenaire
- ET 6 séances de couple de 2h.

et au maximum 5 mois après la date du premier paiement.



4. MODALITES FINANCIERES

4.1. En contrepartie de la prestation, le client versera à l'entreprise la somme forfaitaire de trois-mille cinq-cents euros (3500,00 €) HT/TTC (TVA non applicable - article 293 B du CGI).

4.2. Ce forfait comporte :

- Un entretien individuel par personne de 2h maximum ;
- 6 séances de couple de 2h maximum.
- Une garantie d'achèvement du processus (« le processus » est défini à l'article 1.2) : afin de mener le processus à son terme, le praticien peut proposer 1 ou 2 séances en sus sans frais supplémentaire pour le client.

4.3. Le règlement s'effectue par prélèvement bancaire en 1 à 3 fois par lien Stripe ou équivalent.

4.4. La réception du premier paiement validera la réservation de la place du client.

5. ENGAGEMENTS DU PRATICIEN

Le praticien est soumis à une obligation de **moyens**. En effet, l'implication et les compétences du client étant déterminantes dans l'accompagnement, le praticien ne saurait être tenu à une obligation de résultat.

6. ENGAGEMENTS DES CLIENTS

6.1. Le client est responsable de son engagement personnel dans cette démarche ainsi que de sa disponibilité pour sa mise en œuvre.

6.2. La médiation étant un processus de développement personnel, le client a de fait la responsabilité des décisions prises. En aucun cas, le praticien ne pourra être tenu pour responsable des décisions ou non-décisions personnelles ou professionnelles des clients pendant la période d'accompagnement ou postérieurement.

6.3. Les supports de formation ou de réflexion, les vidéos, textes, audios, et plus généralement tous les documents mis à disposition des clients sont strictement réservés à l'usage exclusif de celui-ci. Le client s'engage à ne pas les diffuser ni les reproduire, que ce soit en tout ou parties.

7. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les données relatives à la médiation sont confidentielles. Le client et l'entreprise s'engagent à en respecter le secret, et s'interdisent d'en faire usage dans une procédure judiciaire ou d'arbitrage.

Par données relatives à la médiation, on entend, notamment, le contenu des discussions entre parties, les projets d'accord ainsi que les notes de travail du praticien.



Les parties prennent note que le praticien est tenu au secret professionnel, et s'abstiendront de requérir son audition en justice.

8. CONDITIONS DE REPORT OU D'ANNULATION DES SÉANCES

Les séances planifiées ensemble peuvent être reportées ou annulées 72h à l'avance (soit 3 jours pleins), sauf cas de force majeure.

Toute séance non annulée ou reportée est considérée comme effectuée.

9. DROIT DE RETRACTATION

Si le client est un particulier, il peut se rétracter dans un délai de 14 jours après la signature de ce contrat, conformément à la loi. Dans une telle éventualité, il utilisera le formulaire de rétractation joint à la fin de ce contrat.

10. RESOLUTION ANTICIPEE

10.1. Dans l'éventualité où le client souhaiterait mettre fin au contrat avant son échéance, il devra régler immédiatement le solde de ce qu'il doit. Ce contrat n'est pas un "abonnement sans engagement". Le client s'engage à payer la totalité de l'accompagnement s'il souhaite l'interrompre, pour quelque raison que ce soit.

10.2. Réciproquement, dans l'éventualité où le praticien souhaiterait mettre fin au contrat avant son échéance, le praticien devra rembourser l'intégralité des sommes déjà perçues.

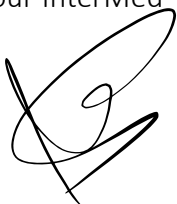
11. DIFFERENDS

Toute contestation ou différend relatifs à l'interprétation ou l'exécution du contrat est de la seule compétence de la juridiction française.

Fait à Le Chesnay, France, le 1^{er} septembre 2023

Les CGV sont réputées avoir été signées par le client en cochant la case « CGV lues et approuvées » lors la prise de RDV découverte gratuit.

Morgane Catoire,
Pour InterMed°



InterMed° SASU

15, rue Pierre Chaulin 78150 Le Chesnay - Tel : 06.16.58.47.56 - Mail : morgane@morgane-catoire.fr
SIRET : 892 448 861 00013 RCS Versailles – APE : 9609Z

FORMULAIRE DE RETRACTATION

A remplir uniquement si vous souhaitez vous rétracter (annuler le contrat) et à renvoyer, soit par email à morgane@morgane-catoire.fr soit par courrier à InterMed°, Morgane Catoire, 15 rue Pierre Chaulin 78150 Le Chesnay.

Ce formulaire doit nous parvenir au plus tard 14 jours après la date de signature du contrat.

Prénom : _____ Nom : _____

Je souhaiterais exercer mon droit de rétractation conformément à la loi, et ainsi mettre fin au contrat qui nous lie. Je serai remboursé des sommes déjà versées dans les conditions prévues par la loi.

Date :

Signature :



InterMed° SASU

15, rue Pierre Chaulin 78150 Le Chesnay - Tel : 06.16.58.47.56 - Mail : morgane@morgane-catoire.fr
SIRET : 892 448 861 00013 RCS Versailles – APE : 9609Z